



Le Rusé

Journal impertinent, insolent, humoristique

Dec 2009
N° 68

Rassemblement
Unitaire
Social
Ecologique

Edito

La vraie démocratie, c'est de comprendre, pour décider !

Plus la situation est compliquée, plus Natacha Bouchart devient agressive, perd ses moyens, s'invente un personnage de petite fille agressée par les grands méchants. Son but : se faire plaindre et endormir, pour mieux rouler dans la farine.

Pourtant jour après jour, la fille d'un ex de la droite dure, montre avec quel mépris elle traite ceux qui ne baissent pas les yeux. Il n'est pas une journée où ses propos à l'égard de ceux qui servent le public ne soient irrévérencieux (voir article «L'email qui fait jaser en mairie» P3), ses choix, partisans. Persuadée de détenir la science infuse, elle ne comprend pas que l'opposition puisse lui résister. Après tout, ils ont perdu, ils devraient se soumettre !

Alors quand Jacky Hénin a l'outrecuidance de lui mettre dans le nez que depuis son arrivée « le chômage a progressé de 20%. Qu'en matière d'impôts locaux, c'est la douche froide : 16 % d'augmentation des parts ville et agglomération », elle explose !

Pour tenter un semblant d'explication elle avance la responsabilité de l'autre. C'est tellement rengaine que, pour beaucoup, l'argument fait contre-effet. Alors elle tente de nouvelles diversions. L'opposition serait insultante, irrespectueuse, démagogique... Eh bien, si dénoncer les mauvaises décisions, les coups tordus, les petits services entre amis, la copinerie est irrespectueux : alors nous le sommes !

Si démontrer que le chômage a progressé de 20 %, que les impôts locaux explosent depuis l'arrivée de la nouvelle équipe est insultant : alors nous le sommes !

Si dire les choses sans les travestir est démagogique : alors nous le sommes encore !

Et pour que cela soit clair, nous avons été élus pour défendre les intérêts des Calaisiennes et des Calaisiens, pas pour être des béni oui-oui.

Réussir le tour de force de faire croire à la responsabilité des responsables syndicaux dans le cadre d'un plan social, voilà assurément du grand art !

La crise économique actuelle, particulièrement dure, amène l'ensemble des secteurs d'activités à souffrir, à devoir prendre des mesures visant à « réduire la voilure » pour cause d'activité en recul, pour ne pas basculer dans l'abîme. (C'est ce qu'on nous dit...)

Le secteur du transport maritime n'échappe pas à cette réalité et même si dans le contexte actuel la société SEAFRANCE s'en sort un peu mieux que ses concurrents, cela ne suffit pas. Des décisions doivent être prises, qui amèneront inévitablement à des coupes sombres.

Comme, de plus, depuis de trop nombreuses années la SNCF souhaite se désengager du trafic transmanche, l'occasion est rêvée pour essayer d'imposer aux salaires des reculs par rapport à leurs acquis, l'acceptation de nombreuses suppressions de postes, de nouvelles conditions de travail forcément moins intéressantes que les précédentes.

Le but poursuivi étant évidemment de compresser au maximum les coûts d'exploitation (surtout humains), pour faire face à la crise et pouvoir attendre patiemment la fin de la tempête.

Dès lors que le marché redémarrera, se présentera alors au propriétaire la possibilité de se refaire, plus probablement d'essayer de vendre au plus vite un bien dégageant de nouvelles marges importantes (les fonds de pensions aiment ça).

C'est le but de la manœuvre entreprise depuis plusieurs mois dans le dossier SEAFRANCE. Un spécialiste de la chose M. Fa nommé pour frapper fort, des négociations qui tournent en rond, un médiateur nommé qui curieusement s'éloigne de l'esprit de médiation pour épouser les thèses de la direction... Et l'utilisation des moyens de pressions les plus vils ! Faire peur aux salariés pour ébranler les plus en difficulté, parvenir à diviser, mentir et manipuler pour semer la panique...

Car sur le fond, la responsabilité dans ce dossier est chez les patrons et pas chez les salariés !

P&O est en difficulté et licencié depuis trop longtemps, SEAFRANCE veut licencier, et le tunnel qui

pourtant est épargné (grâce aux assurances) veut également économiser 20 millions d'euros !

Pendant ce temps, la guerre tarifaire continue.

Mais qu'est-ce donc que cette méthode de gestion qui amène en permanence à travailler à perte et à réclamer des efforts aux mêmes ?

Ainsi, si chacun travaillait au juste prix, il n'y aurait nul problème et cela n'entraînerait qu'une très faible augmentation du prix à la tonne ! Alors quid ?

On cherche à rendre le passage le moins onéreux possible, faisant intervenir des financements publics si nécessaire, pour réaliser ailleurs le profit maximum. Evidemment les pauvres bougres qui subissent, comptent pour peu de choses.

Essayer de faire croire que le recours au tribunal de commerce serait la mort assurée de l'entreprise et que dans ces conditions il serait impératif de signer ou alors ce serait la mort, est d'une stupidité avérée.

Le rôle d'un tribunal de commerce n'est pas de liquider sans examen, il est de prendre les bonnes décisions permettant à l'entreprise de continuer à vivre ou en cas d'impossibilité d'arrêter l'activité (nous sommes loin de ce cas de figure).

Le tribunal de commerce peut également chercher d'éventuels repreneurs en capacité de poursuivre l'activité et, à franchement parler (vu le comportement des actuels propriétaires) on se demande si...

Pour être clair, le recours au tribunal de commerce ne peut être pire que ce que la direction veut mettre en place, d'autant que nous voyons mal la SNCF se laisser subtiliser un capital qui se révélera dans quelques mois, vous le verrez, très intéressant.

Dans quelques jours, les salariés vont être amenés à se prononcer, ils le feront en leur âme et conscience et nul ne pourra les blâmer, c'est de leur vie dont il s'agit !

Il leur appartient de bien peser la décision et surtout de se rappeler que tout au long de l'histoire, le patronat s'est toujours servi de la peur pour reprendre des acquis obtenus par des combats durs. Les anciens disaient : « quand ton patron te dit que tu as bien fait, pose-toi la question de quelle connerie tu as pu faire car il est une certitude, c'est que tes intérêts et les siens sont opposés ! »

En bref... En bref... En bref... En Bref... En bref... En bref... En bref... En bref...

Miracle de Noël

Souvenez-vous, à l'occasion de la manifestation organisée par des habitants de l'immeuble « Les pilotis » au Fort-Nieulay, Michèle Courmont avait déclaré (suite aux déclarations de Claude Vanzavelberg affirmant que le projet de destruction de l'immeuble en question existait bien sous l'ancienne municipalité), que « dans (nos) tiroirs nous n'avons rien trouvé sur une destruction ou une réhabilitation du Pilotis ». Méconnaissance de ses dossiers ou mensonge délibéré ? Quoi qu'il en soit les membres du conseil d'administration ont appris dernièrement, de la bouche même de Mme Courmont, que le dossier en question avait été miraculeusement retrouvé. Eh oui... Une information qu'elle s'est bien sûr bien gardée de donner aux habitants du Pilotis tout comme à la presse locale. Ben oui, ça l'aurait obligée à reconnaître que Claude Vanzavelberg avait raison, et ça, ça la fout mal... Et dire qu'ils avaient eu le culot de

crier à la « récupération politique »... Eh bien ils n'ont pas fini de crier car l'opposition continuera ainsi de dénoncer leurs mensonges... Et il y a de quoi faire...

Tout près de toi mon...

Un certain nombre de discussions ont eu lieu au dernier bureau de la communauté d'agglomération du Calaisis. A l'occasion de l'une d'entre elles, relative à la convention devant permettre au secours catholique de mettre en place un accueil pour les migrants en difficulté, aux interrogations fortes exprimées sur la possibilité juridique de pouvoir mener à bien le projet et la possibilité de recours : loi Barnier, espace naturel... devant le peu d'entrain des principaux élus concernés à répondre, c'est Claude Demassieux qui est intervenu ! A quel titre ? On se le demande encore, puisqu'il n'est ni salarié, ni élu dans cet organisme ! Quoi qu'il en soit, l'argument utilisé par « le vrai maire de Calais » mérite d'être

entendu. Voulant probablement dire que peu d'autorités s'opposeraient à ce projet, il déclara : « les plus hautes autorités religieuses ont décidé et personne... ». S'il le dit, c'est que ce doit être vrai ? Mais au fait, et la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et l'indépendance de la Justice ? Des mots tout cela ?

Ponctualité : la politesse des... rois

Le dernier conseil municipal a débuté une demi-heure plus tôt pour permettre aux élus d'assister à la rencontre de coupe d'Europe de volley-ball à la salle de la Porte de Lille. Et de fait, le conseil s'est achevé à 19h40. Ce qui n'aura pas empêché la princesse d'arriver 45 minutes après le début du match, en plein 3^{ème} set. Il n'y a pas à dire « C très performant ». Ne parlons pas du président de Cap Calaisis, qui, encore KO debout, n'a semble-t-il pas trouvé le chemin du filet. Quant aux Stellistes, bravo à elles et à leurs dirigeants pour cette victoire et celles à venir.

Vous n'y étiez pas, vous avez raté ça...

Comme après chaque conseil, on ne résiste pas à vous faire partager les déclarations de Natacha Bouchart d'où transpire une agressivité qui n'aura échappé à personne. Morceaux choisis :

A Jacky Hémin qui revenait sur la titularisation de femmes de ménage à temps partiel et expliquait que : « Le système des agents d'entretien des écoles a été mis en place il y a plus de 40 ans, sous l'égide d'une municipalité de droite et s'est poursuivi ensuite, sans jamais avoir été mis en cause par l'autorité de tutelle (l'Etat). Pour ma part, élu en 2000, j'ai accepté les fonctions de maire et ai donc hérité de ce système. J'en ai assumé la charge. De quoi s'agit-il ? De salariées qui travaillent quelques heures par jour, du mois de septembre au mois de juin pour le nettoyage des locaux scolaires. Aucune d'entre elles n'a jamais été laissée de côté, toutes, dès lors qu'elles faisaient correctement leur travail, ont été reconduites dans le cadre de ce qui avait été mis en place et qui, je le répète, n'avait posé problème à personne, même pas à l'Etat qui contrôle les décisions des collectivités. (...) En 2004, la chambre régionale des comptes faisait apparaître le caractère anormal de la situation administrative des agents tout en préconisant qu'une solution statutaire puisse être trouvée dans les années à venir. Cette opération n'ayant pas été programmée dans le mandat 2001-2008, j'ai demandé à la directrice des ressources humaines de la ville de Calais et au directeur de la caisse des écoles (les agents de service des cantines étant dans la même situation), de tra-

vailer sur la titularisation de l'ensemble de ces personnels, pour qu'ils soient tous régularisés au 1^{er} janvier 2009. Le changement de municipalité aura donc retardé cette disposition de presque deux années, et elle n'a pour l'instant répondu que partiellement à la problématique, puisque les agents des cantines n'ont toujours pas été régularisés. (...) Là ou vous tentez de faire diversion, nous avons su pour ce qui nous concerne, intégrer à la fonction publique territoriale 350 emplois précaires, sans avoir fait supporter au contribuable d'augmentation d'impôts trop lourdes, ça n'est pas votre cas. »

Natacha Bouchart répondait : « Je pense que vous n'avez pas très bien compris M. Hémin, je pense que vous ne savez pas ce que c'est qu'une carrière. Vous n'avez pas pris le temps d'y réfléchir et je pense que vous n'aurez plus jamais le temps. Je vois ici ou là quelques écrits ou j'entends quelques propos et je vois que vous n'avez rien compris. Maire vous étiez méprisant et insultant, dans l'opposition vous continuez. (Nous on voudrait bien des exemples précis, mais là elle va avoir du mal à en trouver vu qu'il n'y n'en a pas...) C'est pour cela que les gens continuent à se détourner de vous, c'est pour cela que vos amis politiques les plus proches vous quittent (des noms, des noms...). Je ne peux que condamner votre attitude, mais politiquement je ne peux que m'en satisfaire : elle vous enfonce dans des fonds desquels vous ne reviendrez pas. » Pour un peu on pourrait voir la veine de son coup se gonfler de rage... C'est drôle... Et puis si ça lui fait

plaisir de le croire...

Pour répondre à M. Hémin qui demandait des précisions sur la construction d'un local pour « Le Toit » boulevard Curie et ses conséquences sur l'aménagement d'un parc urbain prévu à côté, Natacha Bouchart répondait : « je vais demander à M. Agyus de me confirmer la superficie de ce terrain. » Mauvaise idée : M. Agyus ne sut que répondre. En voilà encore un qui connaît bien ses dossiers... Il a alors fallu se tourner alors vers le directeur des services techniques. Toujours sur le même sujet, M. Hémin approuvait le projet en déclarant : « Parce que nous sommes favorables à la possibilité d'offrir à ceux qui peuvent éprouver à un moment donné de leur vie le besoin de souffler et d'être protégés, nous ne nous opposerons pas à cette délibération sur le principe. »

Réponse de Natacha Bouchart : « Il ne faut pas agiter inutilement le chiffon rouge parce qu'un parc urbain de 7000 m² bien intégré, ça va être chouette. Vous aviez tout le temps de le faire. » Là on se dit qu'il y a un truc qui nous échappe. M. Hémin est favorable au projet et Natacha Bouchart lui reproche d'agiter le chiffon rouge... Y a comme qui dirait un bug. En fait de bug, c'est juste que Natacha Bouchart lit « bêtement » une fiche préparée par son cabinet. Ben oui, l'improvisation c'est pas son truc. Ça suppose de connaître ses dossiers et d'avoir de l'a propos. Et ça... Alors elle lit. Et tant pis si sa « réponse » n'a plus grand-chose à voir avec la question ou l'intervention qui la précède...

Ça m'gratte

La parole est à... moi

A-t-elle peur qu'ils disent des bêtises ? On se pose la question car Natacha Bouchart semble avoir de plus en plus de mal à donner la parole à ses adjoints. En tout cas, à plusieurs reprises elle ne l'a fait qu'après avoir largement défloré le contenu de la délib' comme avec M. Agyus qui déclarait alors : « Vous avez tout dit Mme Le Maire, je ne vois pas ce que je pourrais ajouter d'autre... » Parfois on se demande à quoi servent ses adjoints... Quant aux conseillers municipaux, on ne se demande plus : vu leur inertie durant les conseils, c'est sûr, ils ne servent à rien.

Spécialiste es noms de rue

« La dénomination des noms de rue, c'est une de mes spécialités » a déclaré Antoine Deguînes lors de ce fameux conseil alors qu'il présentait une délibération visant à donner le nom de Danton à une rue située près de la rue Robespierre. Cela nous amène deux réflexions :

- voilà au moins un élu de cette nouvelle équipe qui a une spécialité (reste encore à découvrir celle des autres...)

- on espère qu'il ne finira pas comme les illustres personnages sus-cités...

Pauvre Lapin...

Bernard Lelièvre a décidé de ne plus reprendre sa carte au CNI. Forcément, le Dubout « voyageur » ayant été adoubé par les instances nationales (dudit parti), Bernard est mort ! Comme en plus l'habitant de Veille Eglise ne sera plus d'aucune utilité pour l'UMP la prochaine fois, son compte est bon !

Mais ce que la presse n'a pas vu, c'est l'art de rendre service de Dubout pour être réintégré à droite. Au municipales d'abord, aux régionales ensuite pour essayer d'empêcher Marine Le Pen de faire 10% et permettre ainsi éventuellement à la droite de capitaliser les voix. Cherchez toujours à qui « profite le crime », et cherchez aussi qui paiera la campagne ?

Expo YAB : un scandale financier

On ne résiste pas à vous faire partager le « Dessous sans dentelles » paru dans la Voix du Nord du 11 décembre. Il y est question de l'expo YAB et surtout de l'immense gâchis qui l'entoure. Photo (ci-contre) à l'appui, le journal montre en effet une partie des 800 000 plaquettes non distribuées qui attendent patiemment, enfermées dans des cartons, de connaître leur avenir. Rappelons, pour la petite histoire, que la municipalité dans son grand délire environnemental avait fait imprimer 2 millions de plaquettes.

Non, vous ne rêvez pas ! 2 millions de plaquettes qui ont été envoyées dans toutes les mairies de France (vous pensez si un habitant de Marseille ou

de Grenoble allait faire toute cette route pour voir une expo de photos...), mais également en Angleterre, Belgique, Allemagne... Insuffisant toutes les fois pour épuiser le stock abracadabrantesque...



On comprend pourquoi Natacha Bouchart affirmait, à l'heure du bilan, que 70 000 personnes avaient vu l'expo. Un chiffre tout droit sorti de son imagination bien sûr (voir Rusé n°63) mais faut bien justifier les dépenses engendrées... Au fait si vous avez une cheminée, vous devriez faire un saut en mairie, allez savoir, Natacha accepterait peut-être de donner le rebus pour allumer votre flambee. Et là pour le coup vous verriez vraiment vos impôts partir en fumée...

Ça m'gratte

« On met en œuvre beaucoup de projets qui sont beaucoup moins onéreux. On fait des choses simples, pas chères et pratiques, » de Natacha Bouchart lors du conseil municipal à propos de la délibération relative à la création d'un parc urbain boulevard Curie (voir article « Vous n'y étiez pas, vous avez raté ça... »).

Simple, pas chères et pratiques... On se demande si elle voulait parler de l'expo YAB (400 000 €), de son projet de jardins éphémères (300 000 €), des animations de Noël avec village des fontes des neiges (480 000 €), de la pose de la première pierre des travaux de confortation des locaux économiques (1 700 000 €)... N'y a-t-il que le poisson rouge qui a une mémoire éphémère ?

Office municipal de tourisme : le retour

Depuis le mercredi 2 décembre, l'office municipal de tourisme de Natacha Bouchart est de nouveau ouvert au public. Il faut dire que compte-tenu de l'énorme succès rencontré cet été (sa première ouverture « surprise » date d'août dernier), ça valait le coup de recommencer ! Comment ? Cet été il n'a renseigné que quelques dizaines de personnes ? Ce n'est donc pas là qu'il faut trouver une justification à sa réouverture. Non, en fait il s'agirait juste d'une nouvelle lubie de Miss Bouchart. Elle faisait déjà du développement économique à la place de la CAC (et donc de

Philippe Blet), voilà que depuis cet été elle fait de l'accueil touristique. Problème : l'accueil n'est absolument pas de compétence ville, en revanche il s'agit bien d'une compétence de la CAC qu'elle exerce via l'office de tourisme. Si derrière ça il n'y avait pas une multiplication des dépenses, on pourrait trouver ça juste ridicule.

Oui mais voilà : deux personnes employées cet été à ne rien faire pour l'office municipal, une personne embauchée durant l'expo YAB pour rester dans un chalet (et ne rien faire, excepté le tour du parc Saint-Pierre chaque matin), de

nouveau une personne embauchée à l'office municipal pendant le mois de décembre... ça fait beaucoup d'emplois inutiles tout ça...

Alors quand après on lit ses déclarations sur les difficultés auxquelles la nouvelle municipalité est confrontée, ça nous fait doucement sourire. Et si elle commençait par ne pas faire n'importe quoi ? Mais comme sa gestion pour le moins « olé olé » ne semble pas gêner grand monde (un jour, Philippe Blet se réveillera en caleçon, et ce jour-là il sera trop tard...), elle aurait tort de s'en priver...

Village de neige, ainsi font, font, font...

Elle avait annoncé ses « magnifiques » animations pour les fêtes de fin d'année à grand renfort de médias. Et comme vraiment, plus fort que le marché de Noël de Strasbourg, plus féérique que la fabuleuse « Fête des lumières » de Lyon ou que les illuminations des Champs-Élysées, ce qui était prévu à Calais vaudrait le déplacement, Natacha Bouchart a fait imprimer des milliers de programmes à faire distribuer en Angleterre, Belgique et jusqu'au Luxembourg... Rien que ça... On espère qu'un simple coup d'œil sur le (pas très attractif) programme en question aura permis aux potentiels touristes de comprendre que ça ne valait sans doute pas le déplacement. Sinon ils ont dû être bien déçus... Surtout s'ils sont venus à Calais pour aller s'émerveiller devant les illuminations. Parce que quand elle a annoncé que c'était la société Blachère qui œuvrerait à Calais, celle-là même qui avait réalisé les illuminations sur les Champs-Élysées en 2007, on s'était dit : Natacha Bouchart a le syndrome Sarko, elle prend la mairie pour l'Élysée, mais au moins on sait pourquoi les fêtes de fin d'année coûtent 480 000 € : les illuminations ne pourraient être que grandioses. Eh bien non ! Enfin, on ne peut pas dire que ce n'est pas joli, c'est même



plutôt sympa. Mais un peu... léger. Car franchement, avec une telle référence, on s'attendait à autre chose (260 000 € quand même...).

Finalement, ce n'est donc pas là que l'on trouvera la justification d'une telle facture. Pas grave, les illuminations n'ont rien d'exceptionnel mais les touristes belges, anglais et luxembourgeois viendraient aussi profiter du « Grand Bornan » de la Côte d'Opale. Alors direction la Place d'Armes pour une folle descente de luge, une balade en raquettes ou une initiation au ski de fond. Oui, mais là non. En fait, ça va pas être possible... On passe sur la forme du village de neige (elle n'avait pas dit que c'était en miniature...)

pour s'arrêter sur le fond. Parce que pour fondre, ça font... Au second jour de ces animations censées durer tout le mois de décembre, la piste de neige s'était transformée en... flaque d'eau... (notre photo). Si encore il gelait, ça aurait pu faire patinoire mais là, ça faisait juste... ridicule... Mais rassurez-vous, dès la semaine suivante, des mesures étaient prises : désormais le canon à neige envoie des flocons en permanence, histoire de ne pas laisser le temps à la poudreuse de... s'évaporer. Espérons que ça ne fera pas doubler la facture...

L'e-mail qui fait jaser en mairie

Vendredi matin, les agents municipaux ont eu une drôle de surprise en allumant leur ordinateur : Natacha Bouchart en personne leur a envoyé un e-mail ! Un étrange courrier émis jeudi à 21h54, dont voici le contenu très précis (au point et à la virgule près) :

"Bien reçu votre message 1/2 h avant c très performant,"

Natacha Bouchart

Une fois l'étonnement évacué, et après avoir glissé le regard quelques lignes plus bas, tout le monde avait fini par comprendre : ce mail majoral est en fait la réponse de Natacha Bouchart au responsable interne des lignes téléphoniques qui, jeudi en fin de matinée, avait envoyé un e-mail à tous les agents et élus de la ville pour leur signaler que les téléphones seraient coupés pendant 10 minutes environ, entre 12h15 et 12h45, pour cause de maintenance. Bref à un moment, de toute façon, où personne n'aurait besoin d'appeler. En bon professionnel, le chef de service en question avait cependant estimé être de son devoir d'avertir ses collègues de cette possible gêne.

Pouvait-il anticiper de telles représailles ? Non, évidemment. D'autant qu'en répondant, la maire

a pris soin d'ajouter en « copie conforme » tous les destinataires de l'e-mail initial. Soit 639 personnes ! Il y a beaucoup à dire, sur la forme et sur le fond, à propos de ce bref message.

La forme

1. Les quatre petits points sont une erreur de ponctuation. Trois suffisent. De plus, il est incorrect de mettre un espace avant des points de suspension. Quant à la virgule, elle ne peut bien sûr pas être ainsi placée en bout de phrase. On chipote un peu, mais visons la suite...

2. L'élue use du style « texto » chéri des ados, comme en témoigne le « c », au lieu de « c'est ». On peut y voir une forme de paresse, voire de mépris envers le destinataire, qui ne mérite manifestement pas que l'on prenne pour lui le temps d'écrire les mots en entier.

3. La phrase est à mi-chemin entre la forme télégraphique et écrite, ce qui en fait un ovni syntaxique. Il est à noter encore que l'auteur ne s'embarrasse pas des formules de politesse d'usage.

Le fond

4. Le ton ironique marque clairement l'agacement. Ce mail est un reproche asséné comme une giflette.

5. L'usage du mot « performant » n'est pas anodin : c'est le langage du monde de l'entreprise, et non celui du service public. Quoi de très surprenant pour qui connaît les dogmes de la droite en la matière ?

6. Envoyer un tel e-mail à 21h54 est pour le moins étrange. Piquer une colère pour un fait aussi mineur près de 12 h après sa survenance, on est en droit de se demander dans quel état de fraîcheur mentale ou de « fatigue » se trouvait Natacha Bouchart à ce moment-là. 21h54, c'est encore l'heure de la digestion, il faut dire...

7. Avoir volontairement ajouté tous les agents en « copie conforme » à l'e-mail est très grave : on dénonce en se moquant et on prend à témoin tous les petits camarades. Un vrai lynchage, en somme ! Il est vrai qu'un simple coup de fil privé pour s'expliquer est tellement moins drôle. Et tellement plus courageux.

De la tempérance, de la pondération, de l'écoute, le sens des responsabilités, de la hauteur d'esprit... il nous semble que ces qualités sont requises pour prétendre occuper le fauteuil de maire d'une grande ville comme Calais.

On les cherche encore chez Natacha Bouchart.